

Monsieur Le Recteur,

Nous avons appris par nos collègues du LP de L'Estuaire de Blaye, que suite à une inspection d'un IEN, Monsieur Verplancke, une épreuve ponctuelle faisant partie d'un CCF, venait d'être annulée sur votre décision.

Sans contester le fait que cela est entièrement de votre compétence, d'après les informations que nous détenons, nous tenons à vous écrire que nous sommes très étonnés de votre décision. En effet, vous n'êtes pas sans savoir, nous nous en sommes rendu compte lors des différentes réunions de suivi de la rénovation de la voie professionnelle, que la mise en place de ces CCF pose de réels problèmes à la plupart de nos collègues. Nous avons même compris que vos consignes aux IEN étaient d'accompagner autant que possible nos collègues dans l'élaboration de ces épreuves et d'éviter les «sanctions» qui pourraient décourager... Bien sûr, malgré la grande conscience professionnelle dont font preuve tous nos collègues qui parviennent à respecter les textes officiels, il est évident que quelques erreurs peuvent apparaître parfois. Mais pensez-vous, Monsieur Le Recteur, que ces erreurs peuvent remettre totalement en cause tout le travail fait en amont du CCF par nos collègues ?

Aujourd'hui, votre décision crée souffrance et incompréhension dans cet établissement. L'organisation d'une nouvelle épreuve paraît même quasi impossible tellement les contraintes sont importantes à ce moment de l'année. De plus, dans le contexte actuel où les PLP considèrent que la charge de travail provoquée par l'organisation de ces CCF devient insupportable, ne pensez-vous pas, Monsieur Le Recteur, que le message envoyé par votre décision à nos collègues de l'Académie, va amplifier leur sentiment que nous devrions revenir à des examens «classiques» ? Auriez-vous envie, Monsieur Le Recteur, d'appuyer la revendication du SNETAA-FO de supprimer les CCF ?

Monsieur Le Recteur, nous connaissons votre grand sens des responsabilités ainsi que celui de l'intérêt général. Nous ne pouvons pas croire que vous n'accepterez pas de réviser votre décision d'annuler cette épreuve. Nous sommes certains que vous saurez envoyer un message positif aux PLP de notre Académie pour éviter de mettre en danger la rénovation de la voie professionnelle dont vous êtes l'un des plus grands défenseurs.

Veillez agréer, Monsieur Le Recteur, l'expression de ma plus haute considération.

Eric Mouchet
Secrétaire Académique du SNETAA-FO
Commissaire Paritaire Académique & National
Membre élu pour la FNEC-FP-FO au Comité Technique Académique.

Copie à :

- SNETAA-FO National
- DAFPIC
- DGESCO
- Doyen coordonnateur des IEN ET-EG